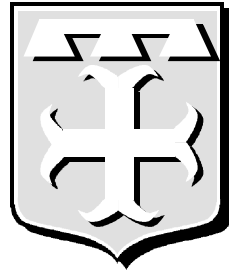


*Arrondissement de Saint-Omer
Canton de Marck
Commune de Polincove*



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



OCTOBRE 2015

Arrêté municipal

Le maire de Polincove

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 13 relatif au plan communal de sauvegarde ;

Vu le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 précisant les modalités d'élaboration de ce plan

Vu le Plan de Prévention des Risques d'Inondation approuvé le 07 décembre 2009 ;

Considérant que la commune est exposée aux risques naturels majeurs suivants :
- les inondations, les crues,

Considérant que d'autres évènements peuvent menacer la population tels que :
- les canicules, les tempêtes, les tornades et la contamination d'eau potable,

Considérant qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise:

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux fin mars 2014,

ARRETE

Article 1 : *Le plan communal de sauvegarde de la commune de Polincove est établi à compter du 19 octobre 2015*

Article 2 : *Le plan communal de sauvegarde est consultable à la mairie et sur le site Internet de la commune*

Article 3 : *Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application. Sa dernière mise à jour date du 19 octobre 2015,*

Article 4 : *Copie du présent arrêté ainsi que le plan annexé seront transmis :*

- à Madame la Préfète du département du Pas de Calais*
- à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Omer*
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Pas de Calais*
- à Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie départementale du Pas de Calais*

Fait à Polincove le 19 octobre 2015

Le maire,

Thierry ROUZE

CHAPITRE 1

LE ROLE DU MAIRE DANS LA GESTION DE LA CRISE

Le rôle du Maire dans la gestion de crise

Le Plan Communal de Sauvegarde est activé :

- *Par le Maire ou par son représentant désigné dès lors que les renseignements reçus ne laissent aucun doute sur la nature de l'évènement*
- *A la demande de l'Autorité préfectorale (Le Préfet ou son représentant)*

*De manière générale, le Maire assure donc la **Direction des Opérations de Secours** dans la limite de sa commune ; dans sa mission, il est assisté par le **Commandant des Opérations de Secours (COS)**, généralement un officier sapeur-pompier*

*Ainsi le Maire met en œuvre les premières mesures d'urgence, en lien étroit avec le **COS** chargé de la conduite opérationnelle des secours, et les mesures de sauvegarde.*

CHAPITRE 2

RECENSEMENT ET DIAGNOSTIC DES RISQUES

RECENSEMENT ET DIAGNOSTIC DES RISQUES

Sources :

Plan de Prévention des Risques d'inondation

Atlas des zones inondables

Autres informations faisant appel à la mémoire des habitants

I. Informations et documents généraux

A. Présentation synthétique de la commune

La commune de Polincove, avec une superficie de 4,5 km², se situe dans le canton de Marck (ancien Canton d'Audruicq redécoupé) à proximité des agglomérations de Calais, Dunkerque et Saint-Omer.

La voie ferrée de Calais à Lille traverse la commune au lieu-dit « le Fort St Jean ».

Traversée par une rivière, la Hem, qui se sépare en deux bras, le Tiret et le Meulestrom, la commune compte 880 habitants au dernier recensement INSEE de janvier 2015

Polincove est une commune du Parc régional des Caps et Marais d'Opale et fait partie de la Communauté de communes de la Région D'Audruicq

B. Informations générales

La commune a historiquement été touchée par de nombreuses inondations de la Hem. 13 arrêtés de catastrophes naturelles concernant Polincove ont été pris depuis 1994.

Les plus récents reprennent des inondations en date des 13/08/2006, 4/12/2006, 26/11/2009, 5/03/2012 et 2/11/2012.

Afin de régler cette situation, un contrat de rivière a été signé. Il a été mis en place le Syndicat mixte de la Vallée de la Hem qui a pour compétence la prévention et la lutte contre les inondations sur l'ensemble des communes traversées par la Hem.

II. Diagnostic des aléas et des enjeux liés à la commune

A- Recensement des aléas

Les risques naturels majeurs de la commune :

- ***Inondations, crues,***
(Les inondations de la rivière « La Hem » touchent plusieurs maisons d'habitation notamment :
 - *En bordure de la D.19 - Bas de la rue de la Mairie et la rue de Moulle –*
 - *Impasse des Zeltuns de l'étang du Moulin Bleu jusqu'au Pont de planches*
- *A l'aval, la zone située entre « Le Meulestrom » et « Le Tiret » constitue un vaste champ d'expansion des crues. Les durées de submersion peuvent durer plusieurs jours.)*

Autres évènements pouvant menacer la population

- *Canicules*
- *Tempêtes*
- *Tornades*
- *Contamination Eau potable*

B- Recensement des enjeux**1. Enjeux humains****Lieux publics accueillant les enfants**

Nom de l'établissement	Adresse	Capacité d'accueil	Identité et qualité du Responsable	TPH du Responsable
<i>Ecole 'Le Moulin bleu'</i>	<i>15, impasse de l'école</i>	<i>120 enfants</i>	<i>Mme Christine MOTHERON, directrice</i>	03.21.36.18.50
<i>Salle communale</i>	<i>Route de Gravelines</i>	<i>120 personnes</i>	<i>Mairie Polincove</i>	03.21.35.30.07

Personnes handicapées (malentendants, non voyants, à mobilité réduite)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations
PRUVOST	<i>Marie-Josèphe</i>	<i>60 rue du Moulin</i>	« « « « « «	<i>Mobilité réduite</i>

Les équipements de loisirs (campings, parcs.....)

Établissement Organisme	Adresse	Nombre d'occupants	Nom-prénom du responsable	Téléphone
<i>Aire de loisirs</i>	<i>Rue de la mairie</i>	<i>50 personnes</i>	<i>Mairie Polincove</i>	<i>03.21.35.30.07</i>
<i>Stade municipal</i>	<i>Route de Gravelines</i>	<i>aléatoire</i>	<i>Mairie Polincove</i>	<i>03.21.35.30.07</i>
<i>Camping Vallée de la Hem</i>	<i>Rue du Pont de Planches</i>	<i>25 emplacements</i>	<i>BOURET Claude</i>	<i>03.21.82.87.29</i>

Les résidences secondaires

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Téléphone	Observations
“”	“”	“”	“”	“”

La liste des résidences secondaires, mises à jour régulièrement, est détenue au secrétariat de la mairie

06. Enjeux économiquesÉtablissements sensibles et/ou industriels, exploitations agricoles,.. :

<i>Établissement/ Organisme</i>	<i>Nom-prénom du responsable</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Situation géographique</i>
<i>Exploitation agricole</i>	<i>François CADART</i>	<i>03.21.35.66.64</i>	<i>Rue St Léger</i>
<i>SCEA DURIEZ</i>	<i>Paul-Henri DURIEZ</i>	<i>03.21.82.01.13</i>	<i>Impasse de l'école</i>
<i>Etang du Moulin Bleu</i>	<i>Marc BOIDIN</i>	<i>03.21.00.23.85</i>	<i>400, rue du Moulin</i>
<i>DB- Industrie</i>	<i>Didier BEGHIN</i>	<i>06.80.73.41.31</i>	<i>397, rue de Gravelines</i>
<i>Entreprise générale du Bâtiment</i>	<i>Damien GUYOT</i>	<i>03.21.85.26.66</i>	<i>75, rue de Moulle</i>

Etablissements recevant du public (restaurants, hôtels,..) :

<i>Établissement/ Organisme</i>	<i>Nom-prénom du responsable</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Observations</i>
<i>Le Moulin Bleu</i>	<i>Marc BOIDIN</i>	<i>03.21.00.23.85</i>	<i>Parcours de pêche</i>
<i>Ecuries de la Hem</i>	<i>Paul Henri DURIEZ</i>	<i>03.21.82.01.13</i>	<i>Pension pour chevaux</i>
<i>Café du Longjardin</i>	<i>Damien COURVOISIER</i>	<i>03.21.36.64.04.</i>	<i>Café-brasserie</i>
<i>Sophie Coiffure</i>	<i>Sophie HANON</i>	<i>03.21.85.13.44</i>	<i>Salon de coiffure</i>
<i>Nordtroc</i>	<i>Valérie DECLERCK</i>	<i>03.21.00.82.19</i>	<i>Commerce Antiquités et meubles d'occasion</i>
<i>Vétérinaire</i>	<i>Bernard VANDAMME</i>	<i>03.21.35.30.62</i>	<i>Cabinet vétérinaire</i>

Les zones naturelles sensibles (lacs, grottes, etc..) :

<i>Zone naturelle</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Observations</i>
<i>Etang du Moulin bleu</i>	<i>Marc BOIDIN</i>	<i>03.21.00.23.85</i>	<i>Parcours de pêche</i>
<i>La HEM</i>	<i>« « « «</i>	<i>« « « «</i>	<i>Rivière</i>

Le patrimoine local :

<i>Patrimoine</i>	<i>Responsable</i>	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>
<i>Eglise St Léger</i>	<i>Abbé ROSE, curé de paroisse</i>	<i>Paroisse St Martin Audruicq 336, rue du Presbytère</i>	<i>03.21.35.31.36</i>

C)- Recensement des moyens :**1. Moyens humains :**

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Adresse</u>
Personnel communal de la commune	03.21.35.30.07	Mairie de Polincove

Santé

<u>Nom-Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Adresse</u>
LOEULLIER Nathalie	Infirmière D.E.	06.45.84.32.04	250, impasse Hioche 62370 Polincove

2. Moyens matériels**Communaux ou intercommunaux**

<u>Type de matériel</u>	<u>Lieu de Stockage</u>	<u>Délai de mise à disposition</u>
Camion benne 3T500 – 2 tracteurs	Local technique communal	Immédiatement sans délai
Pompe à hélices débit 1800m ³ /H	<u>Moyen intercommunal</u> mais détenu au local technique communal	Immédiatement sans délai
Salle communale	Route de Gravelines	Immédiatement sans délai
Cantine scolaire/garderie	15, impasse de l'école	En dehors des horaires d'ouverture

NOTA : Conformément à l'article L.2212.2 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire peut mobiliser les moyens publics et privés de sa commune, par voie de réquisition.

CHAPITRE 3

ORGANISATION COMMUNALE DE GESTION DE CRISE

ORGANISATION COMMUNALE DE GESTION DE CRISE**1. Alerte des responsables communaux :**

A tout moment (24H/24H) la commune doit être à la fois en mesure de recevoir une alerte des Autorités et être capable de diffuser **une alerte à la population** et aux équipes constituant le dispositif.

Personnes chargées de la réception d'alerte par la Préfecture (Standard) :

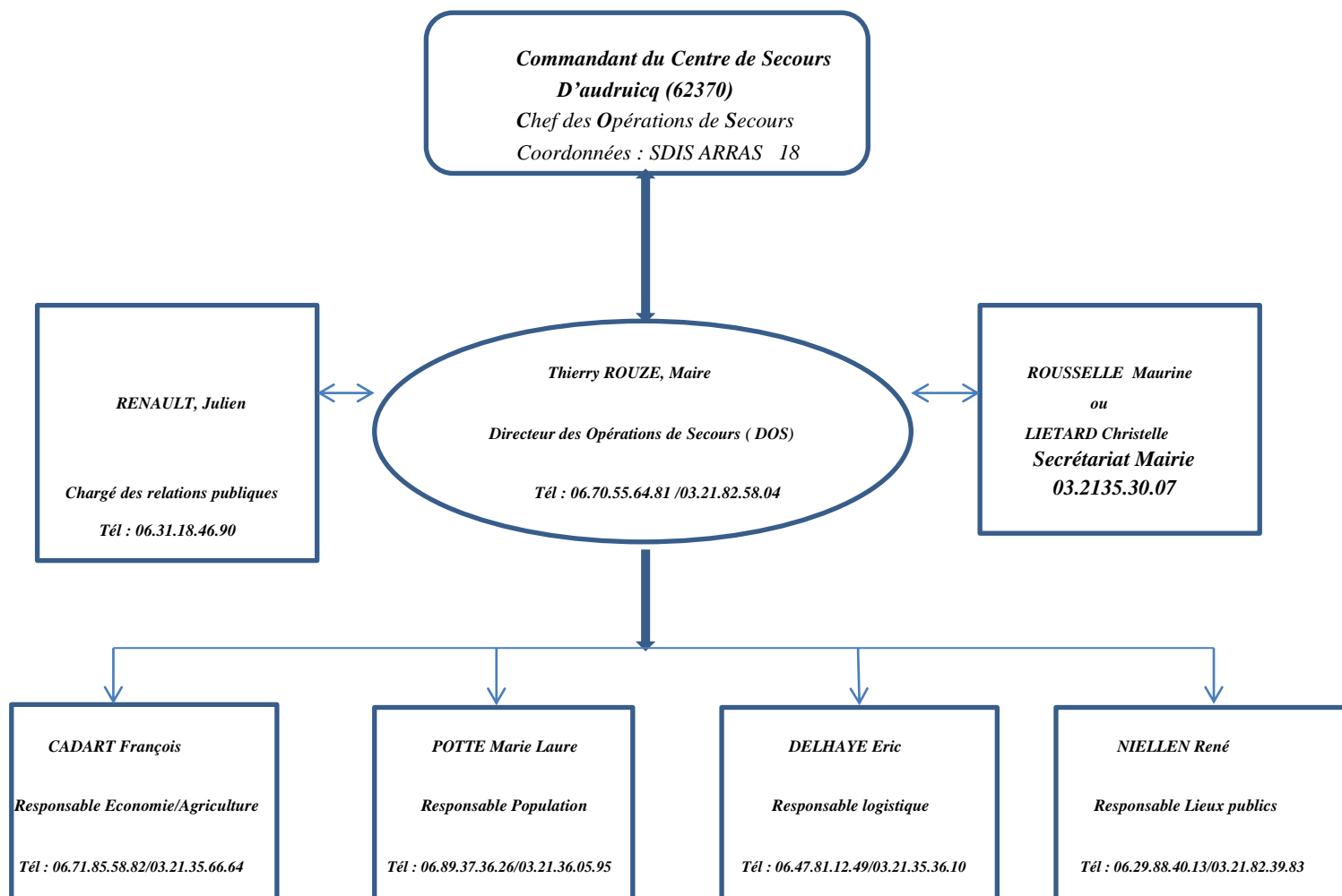
- | | |
|--------------------------------|---|
| - ROUZE Thierry, Maire | <u>Tél</u> : 06.70.55.64.81/03.21.82.58.04 |
| - CADART François 1° adjoint | Tél : 06.71.85.58.82 / 03.21.35.66.64 |
| - POTTE Marie-Laure 2° adjoint | Tél : 06.89.37.36.26 /03.21.36.05.95 |
| - DELHAYE Eric 3° adjoint | Tél : 06.47.81.12.49 / 03.21.35.36.10 |
| - NIELLEN René 4° adjoint | Tél : 06.29.88.40.13 / 03.21.82.39.83 |

LOCALISATION DE LA CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)**2. Poste de commandement :**

Lieu: Mairie de Polincove (Bureau et salle de Conseil municipal)

Adresse : 180, rue de la Mairie (62370 Polincove)

COMPOSITION DE LA CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)



FICHE REFLEXE DU MAIRE---DIRECTION DES OPERATIONS DE SECOURS (DOS)

- *Déclenche le PCS après évaluation de la situation ou sur demande Préfecture*
- *Dirige les actions de son équipe municipale*
- *Prévoit le guidage des secours*
- *Valide les propositions du Commandant des opérations de secours (COS)*
- *S'assure que l'ensemble de la population concernée soit bien alerté*
- *Communique avec la population et les médias*
- *Renseigne les Autorités*
- *Mobilise les moyens publics et privés nécessaires par voie de réquisition*
- *Prend les mesures administratives qui s'imposent sous forme d'arrêté (ex : interdiction de circulation, évacuation de zones dangereuses)*
- *En cas d'évacuation de la population, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les référents communaux de la (participation citoyenne) et les forces de l'ordre*
- *Réalise et préside la réunion de débriefing à l'issue de la crise avec l'ensemble des intervenants*

LE CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS (COS)

IDENTITE : **Commandant du Centre de secours d'Audruicq (62370)**

Le Chef des Opérations de Secours, sous la direction du Maire ou de son suppléant désigné, est responsable du commandement et de l'organisation des secours employés ainsi que de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Présent à la Cellule de Crise Communale, le COS assure :

- *La cohérence générale du dispositif mis en œuvre*
- *Effectue, pour le compte du Maire, la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables présents sur le dispositif.*

FICHE REFLEXE DU SECRETARIAT**TITULAIRE :**

Nom : ROUSSELLE Maurine

Tél fixe : 03.21.35.30.07

SUPPLEANT :

Nom : LIETARD Christelle

Tél fixe : 03.21.35.30.07

DEBUT DE CRISE :

- *Le secrétariat, informé de l'alerte, se rend à la mairie pour accueillir la Cellule de Crise communale*
- *Organise l'installation de la CCM avec le maire*
- *Assure la logistique de la CCM (fournitures de bureau)*
- *Rassemble les listes, par quartier, des habitants de la commune pour la diffusion de l'alerte*
- *Dresse la liste des personnes volontaires pour venir en aide aux sinistrés*
- *Ouvre un registre informatisé ou manuscrit sur lequel seront reportés l'ensemble des évènements ainsi que les décisions prises par le Maire*

PENDANT LA CRISE :

- *Assure l'accueil téléphonique de la CCM*
- *Assure la frappe et la transmission des documents demandés par le Maire (Arrêtés, transmission de Télécopies etc.....)*

FIN DE CRISE :

- *Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise*
- *Participe avec le maire à la préparation de la réunion de débriefing*

FICHE REFLEXE DU RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES**TITULAIRE :**

Nom : RENAULT Julien (CM)

Tél mobile : 06.31.18.46.90

SUPPLEANT :

Nom : BRUNOT Isabelle

Tél fixe : 03.21.82.50.73

Tél mobile : 07.86.83.44.39

DEBUT DE CRISE :

- Est informé de l'alerte et, selon la gravité de l'évènement :
- Se rend à la Mairie
- Récupère au secrétariat de la mairie les annuaires opérationnels concernant les services départementaux et partenaires d'urgence

PENDANT LA CRISE :

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias et en informe le Maire
- Gère les sollicitations médiatiques en liaison avec le Maire
- Assure l'information de la population
- S'assure d'une communication permanente téléphonique et informatisée avec les Voies Navigables Françaises à Calais, les Sites Internet de « Météo France et Vigicrues »

FIN DE CRISE :

- Assure, **sous l'autorité du Maire**, l'information des médias sur la gestion de crise au sein de la commune
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE REFLEXE DU RESPONSABLE ECONOMIE ET AGRICULTURE**TITULAIRE :**

Nom : CADART François 1^o adjoint

Tél fixe : 03.21.35.66.64

Tél mobile : 06.71.85.58.82

SUPPLEANT :

Nom : DURIEZ Paul-Henri (CM)

Tél fixe : 03.21.82.01.13


Tél mobile : 06.19.33.40.48

SUPPLEANT :

Nom : DECLERCQ Christian (CM)

Tél fixe : 03.21.96.14.91

DEBUT DE CRISE :

- Est informé de l'alerte et se rend à la Mairie pour y recevoir les consignes
- Se charge de la mise en place de la motopompe à débit 1800 m³/Heure après reconnaissance des zones touchées par les débordements
- Effectue des patrouilles dans les zones à risques de débordement, représentées en 
Sur le plan, page 22

PENDANT LA CRISE :

- Informe commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune
- Recense :
 - Les personnels présents sur le Site (équipe municipale – population volontaire)
 - Les personnels en mission à l'extérieur du Site
- Identifie et anticipe les éventuels problèmes liés au fonctionnement des entreprises lors de la crise
- Est en relation directe avec le C.E.R. pour la mise en place des déviations sur la D. 218 – D 219 et les voiries communales

FIN DE CRISE

- Informe les commerçants – artisans – entreprises de la fin de la crise
- Dresse un état des lieux des dégâts éventuels aux voiries, cultures, etc... qu'il remet à la Cellule de crise communale
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE REFLEXE RESPONSABLE DE LA POPULATION**TITULAIRE :**

Nom : POTTE Marie-Laure 2° adjoint

Tél fixe : 03.21.35.36.10

Tél mobile : 06.47.81.12.49

SUPPLEANT :

Nom : LEDOUX Lydie (CM)

Tél fixe : 03.21.35.56.11

Tél mobile : 06.02.26.92.10

SUPPLEANT :

Nom : DEKERF Sandrine (CM)

Tél fixe : 03.21.96.51.21

Tél mobile : 06.70.78.84.63

DEBUT DE CRISE :

- Est informé de l'alerte
- Se rend à la Cellule communale de crise (CCM)

PENDANT LA CRISE :

- S'assure de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, personnes handicapées ou à mobilité réduite, résidents secondaires, etc....) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mises à l'abri, évacuation, etc....)
- Recense le nombre de personnes sensibles (enfants, femmes enceintes) éventuellement présents à leur domicile
- Assure l'approvisionnement des habitants en eau potable notamment
- Assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées en liaison avec le responsable logistique
- Mobilise en cas de besoin les associations de secouristes (logistique – hébergement), les bénévoles qui se seront inscrits en mairie, les membres du CCAS, etc.....

EN FIN DE CRISE :

- Informe la population et les intervenants sur le Site de la fin de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE REFLEXE DU RESPONSABLE LOGISTIQUE**TITULAIRE :**

Nom : DELHAYE Eric 3° adjoint

Tél fixe : 03.21.35.36.10

Tél mobile : 06.09.71.69.95

SUPPLEANT :

Nom : RUFFIN Mickaël (CM)

Tél mobile : 06.47.81.12.49

SUPPLEANT :

Nom : FOURRIQUET Louis (CM)

Tél fixe : 03.21.35.15.58

Tél mobile : 06.03.21.62.76

DEBUT DE CRISE :

- Est informé de l'alerte
- Met en alerte les personnels techniques de la commune
- Alerte et informe les gestionnaires des réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone, etc.....)
- Se charge du stockage d'eau potable à la salle municipale et à la Mairie

PENDANT LA CRISE :

- Met à la disposition des Autorités le matériel technique de la commune (camion-benne, tracteurs, barrières, parpaings, sacs de sable, etc.....)
- Met à la disposition des Autorités les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre (Cf : fiches d'actions et exemples de messages d'alerte – pages 13 à 21)
- Organise le transport collectif des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmission
- Tient à jour, sur un registre, la liste des moyens matériels utilisés, empruntés ou réquisitionnés

FIN DE CRISE :

- Informe les personnels techniques mobilisés de la fin de crise
- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- Dresse un état, qu'il remet au Maire, des frais engagés en matière de consommables, etc...

FICHE REFLEXE DU RESPONSABLE LIEUX PUBLICS-- ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**TITULAIRE :**

Nom : NIELLEN René 4° adjoint

Tél fixe : 03.21.82.39.83

Tél mobile : 06.29.88.40.13

SUPPLEANT :

Nom : PETIT Marc (CM)

Tél fixe : 03.21.82.34.11

Tél mobile : 06.83.66.02.65

SUPPLEANT :


Nom : MERLEVELDE, Marie-Christine (CM)

Tél mobile : 06.60.97.61.54

DEBUT DE CRISE

- Est informé de l'alerte
- Se rend à la mairie pour accueillir la Cellule de crise Municipale (CCM)
- Est en relation directe avec le Responsable logistique pour un accueil éventuel de la population dans la salle communale

PENDANT LA CRISE :

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par ses collaborateurs et en informe le Maire
- Informe la directrice ou son représentant désigné de l'école du Moulin Bleu ainsi que le curé de la Paroisse St Martin à Audruicq (62370) pour l'église St Léger de la commune de Polincove
- Gère la mise en œuvre de toute mesure d'urgence concernant l'école du Moulin Bleu en cas d'inondation (zone répertoriée en  sur le plan – cf : page 22) pour l'évacuation des classes, cantine scolaire, garderie, etc....
- En cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens publics et religieux contre le pillage ou vandalisme en liaison avec les référents communaux de « la participation citoyenne » et les forces de l'ordre

FIN DE CRISE :

- Met en œuvre la transmission de fin d'alerte
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

ALERTE DE LA POPULATION – EXEMPLE DE MESSAGE***Alerte ne nécessitant pas de mise à l'abri ou d'évacuation***

- *Un risque menace votre quartier*
- *Préparez-vous à vous mettre à l'abri ou sur ordre, à évacuer si cela devenait nécessaire*
- *Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité (restez à l'écoute de la Radio ou connectez-vous à Internet si cela est possible)*
- *Pour votre habitation, appliquez les consignes pratiques données par la Mairie*

Alerte préconisant l'évacuation des populations

- *Le risque ?..... approche*
- *Evacuez immédiatement dans le calme la zone où vous vous trouvez*
- *Rejoignez le lieu de regroupement dont vous relevez et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre*

NOTA : *Lorsque le niveau de la Hem atteint 1,40 m, il y a lieu de prendre toutes les précautions nécessaires et de se tenir sur ses gardes*

CHAPITRE 4

RETOUR A LA VIE NORMALE

PHASE POST CRISE ET RETOUR A LA VIE NORMALE

Elle débute dès lors que la population concernée par la crise retrouve son autonomie, voire sa vie quotidienne habituelle.

Après les opérations de secours, l'aide aux populations change de nature ; toutefois elle demeure indispensable pour satisfaire les besoins humains ou matériels générés par la situation (relogement, aide aux sinistrés dans la démarche de la déclaration de sinistre en les invitant à documenter leurs dommages par des photographies ou caméra vidéo, etc....., vérifier la remise en état des réseaux (télécommunications, électricité, eau, routes, etc...)

Tirer les enseignements de la crise et adapter notre dispositif par l'analyse des points à améliorer (réaliser un retour d'expérience -REX-)

Dans tous les cas, la mission prioritaire sera l'aide au retour à la vie normale

CHAPITRE 5

ANNUAIRE OPERATIONNEL

SERVICES DEPARTEMENTAUX ET PARTENAIRES D URGENCE

<u>SERVICE</u>	<u>TELEPHONE</u>	<u>FAX</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
<i>Préfecture Arras</i>	<i>03.21.21.20.00</i>	<i>03.21.55.30.30</i>	<i>Standard</i>
<i>S/préfecture St Omer</i>	<i>03.21.11.12.34</i>	<i>03.21.11.12.66</i>	<i>Standard</i>
<i>Cellule de Crise Municipale Commune de Polincove</i>	<i>03.21.35.30.07</i>	<i>//////////</i>	<i>Standard</i>
<i>Sapeurs-pompiers</i>	<i>18 ou 112</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Gendarmerie</i>	<i>17</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>SAMU</i>	<i>15</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>SDIS Arras</i>	<i>03.21.15.27.18</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>SIDPC Arras (Pôle Sécurité)</i>	<i>03.21.21.20.68</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>DDTM Arras</i>	<i>03.21.22.99.99</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>LOEULLIER Nathalie Polincove</i>	<i>06.45.84.32.04</i>	<i>//////////</i>	<i>Infirmière D.E</i>
<i>VANDAMME Bernard Polincove</i>	<i>03.21.35.30.62</i>	<i>//////////</i>	<i>Vétérinaire</i>
<i>C.E.R Audruicq (ancienne Appellation DDE)</i>	<i>03.21.35.30.63</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Hôpital Calais</i>	<i>03.21.46.33.33</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Hôpital St Omer- Helfaut</i>	<i>03.21.88.70.00</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>LOEULLIER Nathalie Polincove</i>	<i>06.45.84.32.04</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>VANDAMME Bernard Polincove</i>	<i>03.21.35.30.62</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Transports SCHOONAERT Holque (59</i>	<i>03.21.88.15.82</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Transports PORTAL Calais</i>	<i>03.21.35.13.79</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Ambulances BAILLARD Audruicq</i>	<i>03.21.35.31.54</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Ambulances PERART Audruicq</i>	<i>03.21.35.32.19</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Taxi BAILLARD Audruicq</i>	<i>03.21.36.31.54</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Taxi PERART Audruicq</i>	<i>03.21.35.32.19</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>
<i>Taxi AML-Transport Audruicq</i>	<i>03.21.82.13.40</i>	<i>//////////</i>	<i>//////////</i>

RADIOS :

- **Radio 6 Calais : 100.4**
- **France Info : 105.6**
- **R.F.M : 97.2**
- **Delta FM : 98.8**
- **France Bleue Nord : 94.7**

Quelques Sites internet :

- **Météo France : <http://meteofrance.com>**
- **Services de l'Etat Préfecture du Pas de Calais : <http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr>**
- **Crues : <http://www.vigicrues.gouv.fr>**

RESEAUX

<u>SERVICE</u>	<u>TYPE DE RESEAU</u>	<u>TELEPHONE</u>
<i>ERDF/GRDF</i>	<i>Dépannage</i>	<i>0 810 00 15 73/09.69.36.35.34</i>
<i>SIAEP Audruicq</i>	<i>Dépannage</i>	<i>03.21.82.18.00</i>
<i>France Télécom</i>	<i>Dépannage</i>	<i>03.21.96.47.48/09.67.00.93.94</i>
<i>Voies Navigables Française</i>	<i>Permanence-Intervention</i>	<i>03.20.15.49.70</i>
<i>Aéroport Calais</i>	<i>Situé à Marcq (62)</i>	<i>03.21.82.70.66</i>

ASSOCIATIONS DE PROTECTION CIVILE

<u>SERVICE</u>	<u>TELEPHONE</u>
<i>Croix rouge française à Calais</i>	<i>03.21.34.33.54</i>
<i>Secours Catholique à Calais</i>	<i>03.21.19.04.11</i>

ANNEXES

LISTE DES ELUS DE LA COMMUNE DE POLINCOVE

NOM, PRENOM	FONCTION	N° TELEPHONE MOBILE
ROUZE Thierry	Maire	06.70.55.64.81
CADART François	1° adjoint	06.71.85.58.82
POTTE Marie-Laure	2° adjoint	06.47.81.12.49
DELHAYE Eric	3° adjoint	06.09.71.69.95
NIELLEN René	4° adjoint	06.29.88.40.13
BRUNOT Isabelle	Conseillère municipale	07.86.83.44.39
DECLERCQ Christian	Conseiller municipal	Tél fixe : 03.21.96.14.91
DEKERF Sandrine	Conseillère municipale	06.7078.84.63
DURIEZ Paul-Henri	Conseiller municipal	06.19.33.40.48
FOURRIQUET Louis	Conseiller municipal	06.03.21.62.76
LEDOUX Lydie	Conseillère municipale	06.02.26.92.10
MERLEVELDE Marie-Christine	Conseillère municipale	06.60.97.61.54
PETIT Marc	Conseiller municipal	06.83.66.02.65
RENAULT Julien	Conseiller municipal	06.31.18.46.90
RUFFIN Mickaël	Conseiller municipal	06.47.81.12.49

REPARTITION DES ELUS, PAR RUES, POUR LA DIFFUSION DE L'ALERTE

NOM – PRENOM DES ELUS	ENUMERATIONS DES RUES
CADART François DURIEZ Paul-Henri DECLERCQ Christian	- Rue St Léger (du carrefour du Longjardin au carrefour du Pont) - Rue du Pont de Planches - Impasse des Zeultuns - Rue sourceuse - Rue des myosotis
POTTE Marie-Laure LEDOUX Lydie DEKERF Sandrine	- Rue de Moulle - Rue du Driouque - La Place du Pont - Impasse du Pont - Rue de la rivière (du carrefour du Pont au carrefour du Fort-St-Jean) - Rue du Trepal - Rue Jacquet
DELHAYE Eric FOURRIQUET Louis RUFFIN Mickaël	- Rue de Gravelines (du carrefour du Longjardin à limite commune Zutkerque) - Rue de la Mairie (du n°16 au n°532) - Rue de la Chapelle - Impasse de l'école - Impasse de l'écluse
NIELLEN René MERLEVELDE Marie- Christine PETIT Marc	- Rue de Gravelines (de l'église au carrefour du Longjardin) - Route d' Audruicq - Place de l'église - Rue du Moulin - Impasse Hioche - Impasse du Moulin
RENAULT Julien BRUNOT Isabelle	- Rue de la rivière (du Pont du Fort St Jean à limite commune Audruicq) - Impasse d' Halluin - Impasse du Robecq - Ruelle aux souris - Chemin du Cuppe

NOTA.: La liste des habitants, par rues, est disponible par le secrétariat de la mairie